

# DOCUMENT COMPLÉMENTAIRE AU MÉMOIRE DE CLAIRE BINET

## RÉINTRODURE L'AGRICULTURE EN VILLE : UNE VISION D'AMÉNAGEMENT ET DE DÉVELOPPEMENT POUR LA COMMUNAUTÉ MÉTROPOLITAINE DE QUÉBEC

Ce document vise à compléter le mémoire déjà déposé. Le propos principal de celui-ci s'intéressait à la consolidation de la trame des zones urbanisées, essentiellement dans les nouvelles villes de Québec et Lévis, en recourant notamment à une agriculture multifonctionnelle. Nous souhaitons étayer ici la vision proposée par certains éléments d'analyse de même que par la présentation d'exemples additionnels d'intervention possible sur le territoire. Par la même occasion, nous abordons aussi la situation de parties plus rurales du territoire de la CMQ, en précisant un peu comment notre vision pourrait s'y concrétiser.

### Un redéploiement et une restructuration spatiale de l'habitat et des activités

Des changements observés dans les valeurs des citoyens, assortis d'une réorganisation des activités influencée par divers facteurs technico-économiques (autoroutes, équipements sportifs), ont mené à la relocalisation d'une partie de la population et des activités sur le territoire. Une nouvelle polarisation spatiale apparaît ainsi.

D'une part, les espaces centraux se revitalisent et prennent plus d'importance comme lieux de rencontre et d'échange, appuyés à la fois sur un patrimoine architectural urbain mais aussi sur certains aménagements et équipements. Pour illustrer ce phénomène, pensons au Vieux-Québec et à son pourtour immédiat (centre des congrès, hôtels, restaurants, nouveaux condos, galeries d'art et divers sites d'animation culturelle).

D'autre part, en plus d'être prisée par une part croissante de la population pour ses caractéristiques rurales ou ses espaces naturels (construction de condos et résidences), la périphérie joue un rôle en tant que lieu informel de prise de décision et de détente mais aussi de déconcentration des activités industrielles<sup>1</sup>. Ces implantations ne s'inscrivent toutefois pas toujours en harmonie avec les activités existantes et viennent parfois perturber le milieu rural ou changer sa vocation.

---

<sup>1</sup> POLÈSE, Mario et SHEARMUR, Richard (2002). *La périphérie face à l'économie du savoir*. INRS-Urbanisation, Culture et Société. Cette étude démontre notamment la forte tendance à l'urbanisation des territoires situés à proximité des grandes agglomérations au Canada, et notamment au Québec.

Ainsi, la présence en des endroits comme le Mont Sainte-Anne et Lac-Delage d'équipements et d'aménagements à des fins de loisirs et de tourisme (centres de ski, golfs, condos, hôtels, restaurants) contribue non seulement à la vocation touristique, récréative et parfois résidentielle de ces lieux mais leur confère également une importance stratégique au plan des relations informelles entre certains décideurs du territoire métropolitain. Par ailleurs, le développement en périphérie sud du territoire de la CMQ (et même à l'extérieur de celui-ci) de nombreuses petites entreprises industrielles, souvent spécialisées dans la sous-traitance, y attire des travailleurs mais concourt aussi à encourager ces travailleurs à déménager vers ces territoires ruraux. Plusieurs villages de la région Chaudière-Appalaches ont connu une forte croissance ces dernières années, laquelle n'est pas sans lien avec ce phénomène.

Une résultante de cette polarisation spatiale est la déqualification de nombreux espaces situés entre ces deux types de pôles de même qu'une urbanisation discontinue et peu dense de portions du territoire périphériques aux noyaux urbains. S'inscrivant à l'intérieur de ce phénomène, mentionnons la désaffection des banlieues anciennes au profit de nouvelles banlieues plus éloignées ainsi que l'abandon d'anciens espaces industriels centraux, il y a 20-30 ans (ex. anciens sites des quartiers Saint-Sauveur et Saint-Malo). A l'autre extrémité du spectre métropolitain, dans des localités où la vocation principale a longtemps été l'agriculture, cette activité perd de l'intérêt aux yeux de ceux qui la pratiquent et d'autres secteurs économiques à saveur plus urbaine prennent la vedette. L'activité agricole peut aussi y être affaiblie par diverses pressions reliées à ces autres activités et à une urbanisation qui s'étend de plus en plus loin du noyau de l'agglomération.

De plus, l'intégration au territoire métropolitain de plusieurs communautés rurales, par le biais de l'important flux de navettage de leurs travailleurs (qu'ils soient de nouveaux résidents ou des habitants de souche plus ancienne), peut affaiblir le commerce local de ces communautés<sup>2</sup>. En d'autres termes, lorsqu'on travaille en ville, il est souvent bien tentant et pratique d'y fréquenter parallèlement une clinique médicale, un coiffeur ou un garagiste, d'y faire ses achats dans les grandes surfaces et boutiques spécialisées et, pourquoi pas, d'y inscrire les enfants en garderie ou à l'école.

Il faut également signaler que l'intérêt pour la récupération et la mise en valeur de vieilles maisons et d'anciens bâtiments agricoles ne s'étend malheureusement pas toujours au maintien en culture des terres rattachées à ces propriétés. Les

---

<sup>2</sup> Il est de plus en plus difficile pour les commerçants locaux de concurrencer les grandes surfaces du pourtour de l'agglomération qu'on trouve à proximité des autoroutes empruntées par ces navetteurs. A titre d'exemple, un magasin *Métro* du village de Portneuf a dû fermer ses portes au début de 2003 en relation avec ce phénomène.

occupants bénéficient d'un milieu de qualité, dans des décors et des maisons d'autrefois, mais avec le confort d'aujourd'hui, les objets usuels anciens (ustensiles de cuisines, outils agricoles, etc.) contribuant généralement à créer une ambiance symbolique à forte saveur patrimoniale. Les fonctions traditionnelles de ces lieux (agriculture, métiers d'artisanat, etc.) y sont parfois davantage valorisées si elles sont disparues<sup>3</sup> - on se plaît alors à les évoquer ou à les réinventer au goût du jour - que si elles perdurent de manière authentique.

**A retenir:**

- La relocalisation d'une partie de la population et des activités sur le territoire a créé une nouvelle polarisation spatiale.
- D'une part, les espaces centraux se revitalisent et prennent plus d'importance comme lieux de rencontre et d'échange, appuyés à la fois sur un patrimoine architectural urbain mais aussi sur certains aménagements et équipements.
- D'autre part, la périphérie joue un rôle en tant que lieu informel de prise de décision et de détente mais aussi de déconcentration des activités industrielles.
- Une résultante de cette polarisation spatiale est la déqualification de nombreux espaces situés entre ces deux types de pôles.
- L'intégration au territoire métropolitain de plusieurs communautés rurales, par le biais de l'important flux de navettage de leurs travailleurs peut affaiblir le commerce local de ces communautés.
- L'intérêt pour la récupération et la mise en valeur de vieilles maisons et d'anciens bâtiments agricoles ne s'étend malheureusement pas toujours au maintien en culture des terres rattachées à ces propriétés.

### La recherche d'un équilibre

Ces tendances lourdes ne peuvent être renversées mais certaines mesures peuvent les atténuer et constituer des solutions de compromis<sup>4</sup>. Notre approche s'inscrit dans cet esprit et s'appuie sur les caractéristiques particulières du territoire de la CMQ.

Afin d'endiguer l'exode d'une partie de la population et des activités du cœur de l'agglomération, les vides créés dans des quartiers centraux ou péri-centraux doivent être comblés par de nouvelles activités, de nouvelles formes d'habitat et

<sup>3</sup> Plusieurs rues récemment ouvertes à même des terres agricoles du secteur Saint-Joseph à Beauport portent des noms qui rappellent des activités agricoles anciennes et dont il n'est pas sûr qu'ils aient vraiment fait partie du vocabulaire utilisé par les colons de jadis (chavaillon, bremaillles, marouchin, dormil, cassailles, etc.; ces termes sont tirés de FÉNÉLON Paul (1970). Dictionnaire d'histoire et de géographie agraire. Tours).

<sup>4</sup> POLÈSE, Mario et SHEARMUR, Richard (2002). Op. cité.

des aménagements favorisant une meilleure qualité de vie et facilitant le développement d'un climat convivial et d'un tissu communautaire<sup>5</sup>.

Par ailleurs, si elles bénéficient à maints égards de l'apport des nouveaux résidents, les communautés rurales, ont également besoin d'interventions pour faire en sorte que ces apports n'altèrent pas leurs caractéristiques propres mais contribuent plutôt à les renforcer et les enrichir.

Qu'on soit en milieu urbain ou périurbain, il est clair que, compte tenu des réalités historiques et physiques de la CMQ, la vocation traditionnelle agricole n'est jamais bien loin et que des interventions impliquant cette activité sont susceptibles d'aider à rétablir l'équilibre recherché. Les espaces agricoles de la CMQ ont été convoités depuis plusieurs années pour divers motifs: quartiers résidentiels, parcs industriels, espaces d'agrément à la campagne, appropriation de sites et bâtiments patrimoniaux en laissant souvent les terres en friches. Les difficultés de la relève agricole sont d'ordre multiples: investissements élevés en équipements, machinerie et, le cas échéant en achat d'animaux sans oublier la spéculation pour l'achat des terres pour les diverses fins énumérées ci-dessus.

**A retenir:**

- Qu'on soit en milieu urbain ou périurbain, il est clair que, compte tenu des réalités historiques et physiques de la CMQ, la vocation traditionnelle agricole n'est jamais bien loin et que des interventions impliquant cette activité sont susceptibles d'aider à rétablir l'équilibre recherché.

Tirer profit des aménités pour consolider la trame urbaine

Pour illustrer la vision proposée dans notre mémoire<sup>6</sup>, nous utiliserons ici l'exemple de l'arrondissement de Beauport en présentant d'abord quelques éléments caractéristiques de son histoire et de son milieu spécifique.

Même si aucun site archéologique ne l'atteste encore officiellement, il est probable que des installations temporaires ou permanentes ont pu exister avant l'arrivée des Français. Au début du XVIII<sup>e</sup> siècle, on trouvait déjà une vie animée dans le bourg du Fargy (près de l'avenue Royale) et tous les rangs défrichés de la seigneurie étaient déjà majoritairement occupés. Vers 1800, Beauport comptait près de 1 000 habitants, vivant principalement d'élevage et de la culture des céréales, approvisionnant en partie la ville de Québec. Cette population incluait aussi des commerçants et des artisans qui, au cours du XIX<sup>e</sup> siècle, ont contribué

<sup>5</sup> Le mémoire déposé par *Vivre en ville* formule également des idées en ce sens.

<sup>6</sup> Soulignons que le mémoire déposé par le CRAD développe une argumentation similaire à celle accompagnant la vision énoncée dans notre mémoire principal (densification, modes de transport alternatifs dans la vie quotidienne, humanisation du cadre de vie, etc.).

à l'émergence d'activités artisanales devenues plus tard des industries florissantes (distillerie, extraction de pierre, coupe de bois), qui ont attiré des ouvriers de Québec et leurs familles pour s'y établir. Au tournant du XX<sup>e</sup> siècle, 5 000 personnes habitaient Beauport.

La construction d'une voie ferrée vers Charlevoix dans les années 1880, puis l'introduction du tramway reliant Beauport à Québec en 1912, ont eu pour effet de resserrer les liens entre ces deux municipalités. Ces voies de transport facilitaient la venue des travailleurs pour les industries de plus en plus nombreuses mais une partie de la main-d'oeuvre locale commence à chercher du travail à Québec. De plus, des villégiateurs fortunés se sont installés le long du fleuve (quartier Everell). Après la guerre l'accès à l'automobile et l'amélioration du réseau routier favorisent le développement de la banlieue de même que la villégiature dans la partie nord du territoire (lac John).

---

L'abbé Gérard Lapointe a noté en 1964 dans une étude sociologique sur Beauport<sup>7</sup> que l'agriculture s'était restructurée et concentrée sur les meilleures terres, que les fermes étaient rentables et qu'elles accaparaient une grande partie de la production horticole de la région. Il a aussi constaté que les gens se désintéressaient des associations locales et avaient tendance à faire davantage partie d'organisations de Québec. Avec la construction de l'autoroute de la Capitale au tournant des années 1970, le rôle de banlieue se consolide et la vocation principale de Beauport change de cap pour devenir un dortoir pour les employés des entreprises et de la fonction publique en expansion dans la ville de Québec.

Il est largement reconnu que Beauport est riche en espaces naturels et en patrimoine mais ces richesses sont loin d'avoir été toutes mises en valeur (voir carte schématique). Signalons que le territoire de cette ancienne seigneurie n'a pas été totalement défriché et construit. Il reste encore beaucoup d'espaces boisés dans la partie nord, là où on allait bûcher autrefois, ainsi que le long de la rivière Montmorency. Cette dernière renferme plusieurs composantes qui en font une attraction naturelle majeure: la chute et son parc, les sentiers le long de la rivière, le parc Villeneuve (camping, sentiers et multiples activités) ainsi qu'un joyau méconnu, le secteur des Trois-Saults, qui touche aussi aux limites de Boischatel et de L'Ange-Gardien. La rivière Beauport constitue également, un élément naturel qui présente beaucoup d'attrait, surtout le secteur aménagé au sud de l'autoroute Félix-Leclerc.

On connaît bien l'arrondissement historique de l'avenue Royale mais d'autres sites patrimoniaux présentent aussi un intérêt à cet égard. Mentionnons certains

---

<sup>7</sup> LAPOINTE, G. (1964) *La côte de Beauport – De la dispersion rurale à la banlieue résidentielle*. Faculté de théologie. Université Laval.

sites anciens d'extraction ou d'industrie, principalement localisés à proximité des rivières Montmorency et Beauport. De plus, les anciens rangs agricoles de l'époque de la Nouvelle-France (les axes des Cascades, Saint-Joseph, Saint-Michel, Rochette et Sainte-Thérèse) comportent encore plusieurs marques des implantations d'origine, tant au plan architectural que paysager. À cet égard, les espaces agricoles du rang Saint-Joseph ont une valeur patrimoniale unique. Les quelques 460 hectares de la zone agricole de Beauport sont en bonne partie concentrés dans ce secteur. Ces superficies comptent pour moins de 4% de la zone agricole de la nouvelle ville de Québec mais produisent près de 15 % de ses revenus agricoles; sa spécialité, l'horticulture, rapporte plus du quart des revenus horticoles de la ville.

Une mise en valeur intégrée de ces différents atouts permettrait de valoriser ce potentiel d'aménités, qui bénéficie en outre d'une localisation avantageuse par rapport à d'autres aux attraits métropolitains (Québec, Côte de Beaupré, Mont Sainte-Anne, Île d'Orléans). Ne pourrait-on pas enrichir et compléter le réseau existant de sentiers pédestres et cyclables pour réunir l'ensemble de ces entités?

**A retenir:**

- L'émergence d'activités artisanales à Beauport au cours du XIX<sup>e</sup> siècle a contribué au développement d'industries florissantes qui ont attiré des ouvriers de Québec et leurs familles pour s'y établir; au tournant du XX<sup>e</sup> siècle, on y trouvait 5 000 personnes.
- Après la guerre, l'agriculture de Beauport s'est restructurée et concentrée sur les meilleures terres; les fermes étaient rentables et accaparaient une grande partie de la production horticole de la région.
- Avec la construction de l'autoroute de la Capitale au tournant des années 1970, le rôle de banlieue se consolide et la vocation principale de Beauport change de cap pour devenir un dortoir pour les travailleurs de Québec.
- Il reste encore beaucoup d'espaces boisés dans la partie nord de Beauport, ainsi que le long de la rivière Montmorency, dont plusieurs composantes contribuent à en faire une attraction naturelle majeure.
- Les anciens rangs agricoles de l'époque de la Nouvelle-France comportent encore plusieurs marques des implantations d'origine, tant au plan architectural que paysager avec la présence d'agriculture.
- Ne pourrait-on pas enrichir et compléter le réseau existant de sentiers pour réunir l'ensemble de ces entités?

Protéger une ressource non renouvelable: les bons sols

Considérant que moins de la moitié des superficies affectées à des fins résidentielles sont construites et que les perspectives démographiques n'annoncent pas d'invasion massive de population, il faut en conclure que

certains « ont eu les yeux plus grands que la panse ». La spéculation et la concurrence entre les municipalités ont entraîné la soustraction de milliers d'hectares de terres de la zone agricole depuis 25 ans, de même que l'abandon ou le ralentissement des activités agricoles sur d'énormes superficies, tout ça, au nom d'une croissance appréhendée. Il est plus que temps de faire amende honorable.

L'idée de réinclure en zone agricole des terres qui n'auraient pas dû en être exclues doit être prise très au sérieux et examinée avec la plus grande rigueur. Il ne s'agit pas seulement, comme dans le secteur Saint-Joseph à Beauport, de quelques blocs de sols à haut potentiel qui sont situés en des endroits stratégiques pour une production à proximité immédiate des consommateurs. Il s'agit surtout de milliers d'hectares d'irremplaçables terres de qualité, des ressources non renouvelables localisées à proximité d'une grande agglomération, à cause de conditions particulières au Québec que nous avons déjà expliquées. De même, d'autres parcelles résiduelles qui n'ont jamais fait partie de la zone agricole, pourraient aussi y être intégrées pour une protection à long terme, peu importe le fait qu'elles soient en friche et a priori affectées pour l'urbanisation.

Si on ne construit pas sur des terres que l'on destinait à des quartiers de « bungalows » et à l'expansion urbaine, qu'allons-nous donc en faire? La protection de cette ressource est un geste important mais insuffisant en soi; il faut ensuite passer à sa mise en valeur sous diverses formes. Comment alors occuper ce territoire immense?

**A retenir:**

- Étant donné que moins de la moitié des superficies affectées à des fins résidentielles sont construites et que les perspectives démographiques n'annoncent pas de croissance élevée de la population, il faut en conclure que certains « ont eu les yeux plus grands que la panse ».
- L'idée de réinclure en zone agricole des terres qui n'auraient pas dû en être exclues doit être prise très au sérieux et examinée avec la plus grande rigueur.
- D'autres parcelles résiduelles qui n'ont jamais fait partie de la zone agricole pourraient aussi y être intégrées pour une protection à long terme, peu importe le fait qu'elles soient en friche et a priori affectées pour l'urbanisation.

Des fonctions multiples pour l'agriculture

Compte tenu de l'importance des surfaces vacantes et plus ou moins « enfrichées » recensées sur le territoire de la CMQ, imaginons que l'agriculture pourrait constituer un liant. Combinée aux superficies des boisés, parcs, milieux

humides et espaces riverains, cette activité pourrait contribuer à occuper une grande partie des interstices de taille variable qu'on trouve dans les discontinuités de la trame bâtie des divers noyaux métropolitains. **Bien que nous n'ayons pas abordé de manière approfondie la problématique de la forêt, une ressource omniprésente sous diverses formes sur le territoire métropolitain, nous estimons qu'une vocation multifonctionnelle devrait également s'y appliquer.**

Plusieurs formes d'agriculture peuvent être envisagées, cette activité pouvant jouer divers rôles dans la communauté. Il est évident **qu'on ne peut maintenir ou implanter une agriculture de production à des fins commerciales dans n'importe quel milieu.** Les superficies limitées dans certains secteurs, les caractéristiques des différents voisinages, les exigences spécifiques des diverses productions animales ou végétales de même que l'importance relative du capital requis sont des contraintes à prendre en compte<sup>8</sup>.

Toutefois, **il est souhaitable de favoriser une production pour le marché partout où c'est possible sur le territoire.** L'effervescence observée dans de nouveaux créneaux de production de même que la valeur ajoutée des produits de transformation artisanale (ex. les divers produits dérivés de l'érable) font en sorte que l'implantation ou le maintien d'entreprises agricoles faisant vivre des familles et créant de l'emploi contribuent au développement de l'économie locale. Il serait trop long de faire la liste des secteurs en développement depuis quelques années (nouveaux élevages, produits biologiques, artisanaux et du terroir, horticulture spécialisée, serres, etc.); retenons seulement qu'une telle liste n'a pas vraiment de fin, pour peu que l'ouverture et la volonté politique soient au rendez-vous pour supporter l'innovation et l'originalité.

**Par ailleurs, il faut s'assurer que, de manière générale, les terres en culture puissent continuer à l'être,** comme par exemple, le secteur des Érables et le carré Tracy à Charlesbourg, où plusieurs exploitations sont en activité. On peut y acheter des œufs et des légumes directement du producteur, emmener des groupes scolaires visiter des fermes pédagogiques, s'approvisionner en produits de serres, se procurer des arbres dans une pépinière et, pour finir, explorer un vignoble pour y déguster un vin local. Tout ça, en pleine ville! Certaines de ces parcelles sont en zone agricole, d'autres non. De plus, les parcelles du carré Tracy Est ont une valeur patrimoniale unique en Amérique du Nord, étant les derniers résidus du cadastre en pointe implanté par Jean Talon au XVII<sup>e</sup> siècle. Quelle perte ce serait pour le milieu environnant, la clientèle et même toute la communauté si ce petit terroir devait bientôt disparaître pour cause d'urbanisation au bénéfice de quelques promoteurs!

---

<sup>8</sup> Les préoccupations liées à ces considérations étant déjà fort bien exposées par les représentants de l'*Union des producteurs agricoles*, nous nous intéressons davantage aux autres rôles que peut jouer l'agriculture dans la CMQ.

La présence de petites entreprises agricoles, même à temps partiel, est non seulement importante pour son impact économique, même limité, mais aussi et surtout pour l'occupation dynamique du territoire qui en résulte. Ces espaces verts n'entraînent que peu de coûts pour les administrations municipales. Ils génèrent une forme d'aménagement fonctionnelle qui s'inscrit dans une continuité historique et permet de **préserver ce patrimoine vivant qu'est cette activité pratiquée par une bonne partie de nos ancêtres.**

Trop d'enfants (et même d'adultes) ignorent comment sont produits le lait et les carottes qu'ils consomment chaque jour. **Le rôle pédagogique de la présence d'une agriculture vivante à proximité des milieux de vie est majeur. De plus, ce voisinage favorise le dialogue entre producteurs et consommateurs.** Il ranime une tradition un peu diluée de contacts des urbains avec l'agriculture à travers les liens des grandes familles d'autrefois pour favoriser une plus grande cohésion sociale.

Par ailleurs, **rappelons l'importance de l'agriculture dans le façonnement des paysages prisés pour leurs qualités esthétiques et d'ambiance.** Ainsi, n'est-il pas plus invitant et apaisant de contempler des animaux en pâturage, des serres verdoyantes, des lopins de céréales, de fruits et de légumes plutôt que des champs abandonnés à une friche anarchique? **L'impact de telles interventions sur le paysage se traduit facilement en retombées économiques multiples:** les résidences dans un bel environnement valent plus et les touristes circulant sur nos routes apprécient davantage un paysage animé qu'un décor négligé<sup>9</sup>. Bref, c'est tout le monde qui risque d'y gagner et pour peu cher (Ah! peuchère!).

**Une autre fonction importante de l'agriculture a trait au rôle qu'elle peut jouer dans la vie quotidienne des individus et des familles.** Au-delà du simple plaisir de chacun à jardiner et verdir son espace, il y a là une activité de loisir et de plein air pouvant contribuer à améliorer la santé physique et mentale de la population. Tant l'acquisition de connaissances pratiques sur la production agricole, l'environnement et les lois de la nature en général que le développement d'habiletés personnelles au plan de l'organisation du travail et de la prise en charge de responsabilités militent en faveur de l'importance sociale de l'agriculture pour la communauté dans son ensemble.

---

<sup>9</sup> De telles interventions sont susceptibles de répondre aux attentes de la *Commission de la Capitale nationale* relativement à la requalification des friches le long des axes routiers et à l'embellissement des accès à la région.

**A retenir:**

- Bien que nous n'ayons pas abordé de manière approfondie la problématique de la forêt, une vocation multifonctionnelle devrait également s'y appliquer.
- On ne peut maintenir ou implanter une agriculture de production à des fins commerciales dans n'importe quel milieu.
- Il est souhaitable de favoriser une production pour le marché partout où c'est possible sur le territoire.
- Il faut s'assurer que les terres en culture puissent continuer à l'être.
- Le rôle pédagogique de la présence d'une agriculture vivante à proximité des milieux de vie est majeur. Ce voisinage favorise le dialogue entre producteurs et consommateurs.
- L'impact de telles interventions sur le paysage se traduit facilement en retombées économiques multiples.
- L'agriculture peut jouer dans la vie quotidienne des individus et des familles.

Des exemples d'une agriculture-aménité dans un milieu urbanisé

Dans notre mémoire principal, nous avons déjà énuméré plusieurs exemples d'une agriculture urbaine et périurbaine viable, que ce soit au Québec, ailleurs sur le continent ou même en Europe. Nous nous contenterons ici de rappeler l'existence de certaines formules, comme l'agriculture soutenue par la communauté, et d'en proposer d'autres ci-dessous qui peuvent certes présenter des défis pour l'imagination et la créativité (notamment au plan financier ou organisationnel) mais n'en sont pas moins stimulantes et prometteuses.

**Ainsi, les jardins communautaires sont encore peu répandus dans la région de Québec.** Cette forme d'agriculture consomme peu d'espace, s'adapte bien aux conditions des quartiers centraux, ne coûte guère et les bénéfices sociaux qui en découlent sont multiples. À travers cette activité familiale, les enfants apprennent à cultiver les légumes qui les nourrissent alors que les aînés partagent avec eux leurs souvenirs de jardinage du temps des grosses familles et de la crise économique. Pour leur part, les autres adultes développent des relations de voisinage plus conviviales, s'échangent trucs et recettes, se lient d'amitié et créent même parfois des réseaux d'entraide de quartier<sup>10</sup>.

---

<sup>10</sup> Cette formule correspond à plusieurs valeurs exposées dans le mémoire de la *Fédération des coopératives d'habitation de Québec-Chaudière-Appalaches*, notamment sous l'angle de la convivialité et de la famille. Sur ce dernier aspect, ce genre d'activité à caractère familial rejoint aussi la préoccupation famille exprimée par le mémoire de la *Boîte à science*.

D'autres formules sont aussi possibles. Par exemple, **des parcelles faciles d'accès pourraient être mises à la disposition d'étudiants désireux d'expérimenter une petite production maraîchère pendant l'été.** L'encadrement pourrait notamment être assuré par un organisme parrain ou associé et par des bénévoles (retraités de l'agriculture, enseignants ou autres personnes ayant des connaissances en la matière). Le financement de base pourrait être partiellement assuré les autorités publiques de même que par des commandites de fournisseurs d'intrants agricoles tandis que l'aménagement des lieux pourrait se faire grâce à la collaboration d'anciens agriculteurs.

Un projet de ce type a d'ailleurs déjà été réalisé à l'été 1976 (eh oui!) sous les auspices d'un centre de main-d'œuvre du Canada pour étudiants. Les coûts ont été minimes, les collaborations nombreuses et généreuses et les étudiants ont beaucoup retiré de cet apprentissage. Il faut souligner que l'aspect financier n'était pas le plus important dans ce projet visant l'autocréation d'emploi et le développement des connaissances et des habiletés personnelles. L'initiative aurait pourtant pu être poursuivie car toutes les conditions étaient réunies à cet effet : une enquête avait permis de recenser des parcelles disponibles, des personnes-ressources disposées à collaborer de même que des commanditaires. Il n'y a toutefois pas eu de suite faute de porteur. Dommage! Petite consolation: la parcelle initiale, partie des biens d'une communauté religieuse de Beauport, a été ensuite cultivée pendant quelques années. Elle est toujours là, bien entretenue, et pourrait théoriquement être remise en culture rapidement et à peu de frais.

D'autres formules sont à inventer. Nous lançons ici quelques idées qui devraient faire assez rapidement leur chemin. À une époque où les démunis sont encore trop nombreux et que la lutte à la pauvreté reste à faire, pourquoi ne pas créer des petites fermes et des jardins solidaires? **Des parcelles de dimensions diverses pourraient être consacrées à une production agricole faite par des entreprises d'économie sociale au bénéfice de familles et d'individus à faible revenu ou en difficulté.**

Plusieurs jardins ou petits élevages pourraient être implantés dans différentes parties du territoire. Chacun d'entre eux pourrait être jumelé ou associé à un organisme communautaire oeuvrant auprès de cette clientèle. Au besoin, des levées de fond périodiques pourraient être effectuées directement dans les communautés concernées. On pourrait ainsi avoir un Jardin Moisson Québec à Charny ou un Jardin Pignon bleu<sup>11</sup> à Boischatel . Des ateliers de transformation des aliments et de cuisine pourraient aussi s'y greffer. De plus, on pourrait mettre à contribution des organismes de réinsertion sociale pour divers types de

---

<sup>11</sup> Organisme pour lutter contre la faim chez les enfants fréquentant les écoles primaires des quartiers défavorisés de Québec, voir <http://www.clic.net/~pignon/>

clientèles. Une expérience comme celle de la Corporation D-3-Pierres à Cap-Saint-Jacques<sup>12</sup> sur l'Île de Montréal pourrait à cet effet être inspirante.

**La générosité des Québécois à l'égard de pays en difficulté étant connue, une autre forme d'agriculture solidaire pourrait aussi être pratiquée, cette fois sous forme d'entraide internationale.** Chacune des installations pourrait être rattachée à une communauté locale spécifique, reliée à un pays-cible et supportée à travers un organisme d'aide ou de coopération. Par exemple, on pourrait avoir un Jardin Haïti à Loretteville, sous le parrainage d'Oxfam-Québec. Il est certain que les produits ne pourraient pas être acheminés directement sous forme d'aide alimentaire. Cependant, l'entreprise d'économie sociale en chargée des opérations s'occuperait de la vente de ces produits dans sa communauté et verrait ensuite à faire parvenir les sommes amassées au pays concerné. Des activités structurées d'échange, de collaboration et de stages pourraient aussi découler de la présence de cette agriculture solidaire.

**A retenir:**

- Les jardins communautaires consomment peu d'espace, s'adaptent bien aux conditions des quartiers centraux, ne coûtent guère et les bénéfices sociaux qui en découlent sont multiples.
- Des parcelles faciles d'accès pourraient être mises à la disposition d'étudiants désireux d'expérimenter une petite production maraîchère pendant l'été.
- Des jardins solidaires de dimension diverses pourraient être consacrées à une production agricole faite par des entreprises d'économie sociale au bénéfice de familles et d'individus à faible revenu ou en difficulté.
- Une autre forme d'agriculture solidaire pourrait aussi être pratiquée, cette fois sous forme d'entraide internationale.

Une activité économique autant qu'une aménité en milieu rural

En dehors des milieux urbanisés, l'agriculture peut en principe se déployer plus largement car il y a plus de place mais les conditions de pratique sont parfois loin d'être à la hauteur des potentiels présents (pressions urbaines, déstructuration agricole, etc). Certes, **l'activité agricole est dynamique et productive sur le territoire métropolitain mais elle demeure un secteur économique sous-développé.** Les réalités varient selon les composantes du territoire.

Dans la MRC de la Jacques-Cartier, la production agricole est plutôt ponctuelle, avec des secteurs actifs localisés en dehors de la zone agricole. À Lévis, on doit composer avec un espace agricole fractionné par plusieurs noyaux urbains. Étant

<sup>12</sup> Voir [www.d3pierres.com/html/index.asp](http://www.d3pierres.com/html/index.asp)

protégée par son insularité et des mesures légales particulières<sup>13</sup>, l'île d'Orléans représente un milieu agricole privilégié, très valorisé au plan de l'architecture et du patrimoine.

Sur la Côte de Beaupré, l'agriculture a perdu du terrain depuis quelques décennies mais une certaine renaissance s'amorce, en tablant notamment sur l'agrotourisme. **À certains égards, on peut considérer que le recul de l'agriculture observé sur la Côte de Beaupré depuis une vingtaine d'années s'apparente à ce qu'a connu l'agriculture beauportoise à partir des années 1950.** Des phénomènes similaires s'y manifestent effectivement mais avec un décalage dans le temps:

- l'accès à des emplois dans des entreprises commerciales et industrielles implantées au cours de cette période ou à des emplois à Québec;
- l'arrivée de nouveaux résidents souvent attirés par des terrains à bas coût pour se construire de même que par des résidences patrimoniales et un paysage de grande qualité;
- l'amélioration des liens routiers avec Québec;
- l'accent mis sur le développement touristique autour de la basilique Sainte-Anne et le pôle récréo-touristique du Mont Sainte-Anne.

Dans un telle situation, un désintérêt de la population locale envers l'agriculture était inévitable. **Le manque de relève et l'absence de confiance dans l'avenir de l'agriculture dans ce milieu ont entraîné un abandon marqué des terres, dont témoigne la présence de friches d'une ampleur inouïe pour un milieu de cette valeur.** Dans le présent contexte économique et démographique, cette orientation vers un développement de nouvelles banlieues ne pourra prélude à un changement de vocation comme ce fut le cas à Beauport dans les années 1970. Un coup de barre est donc requis pour remettre les pendules à l'heure.

La situation est loin d'être aussi critique ailleurs sur le territoire métropolitain mais des indices sont présents. **L'attribution à ces entités rurales de vocations compatibles avec les potentiels réels et avec les opportunités liées aux facteurs favorables d'une région métropolitaine** (grand marché, transformation bioalimentaire, etc.) **doit primer sur les aspirations dépassées de promoteurs motivés par un développement à court terme qui ne profite d'ailleurs qu'à une petite minorité.** C'est pourquoi l'agriculture et, à maints égards, la foresterie, doivent retrouver leurs lettres de noblesse.

Même si le nombre d'emploi en agriculture représente une très petite part de l'économie métropolitaine, ce secteur a connu une augmentation de 33% entre 1991 et 2001, se classant au troisième rang des secteurs dans la CMQ. Si l'on

---

<sup>13</sup> En plus du zonage agricole très présent, l'île au complet est «sacrée» arrondissement historique.

prend en considération l'effet multiplicateur de cette croissance dans les secteurs de la transformation, de la vente en gros et au détail de même que la restauration, cette progression est loin d'être minime. Ces données illustrent que la principale vocation d'une grande partie de l'espace rural métropolitain est essentiellement agricole. **Toutefois, il y a lieu de s'assurer que cette agriculture soit respectueuse de l'environnement et s'harmonise avec d'autres vocation tout aussi légitimes mais complémentaires.**

**A retenir:**

- L'activité agricole est dynamique et productive sur le territoire métropolitain mais elle demeure un secteur économique sous-développé.
- Sur la Côte de Beaupré, le manque de relève et l'absence de confiance dans l'avenir de l'agriculture ont entraîné un abandon marqué des terres, dont témoigne la présence de friches d'une ampleur inouïe pour un milieu de cette valeur.
- L'attribution à ces entités rurales de vocations compatibles avec les potentiels réels et avec les opportunités liées aux facteurs favorables d'une région doit primer sur les aspirations dépassées de promoteurs motivés par un développement à court terme qui ne profite d'ailleurs qu'à une petite minorité.
- Toutefois, il y a lieu de s'assurer que cette agriculture soit respectueuse de l'environnement et s'harmonise avec d'autres vocation tout aussi légitimes mais complémentaires.

Des moyens d'action?

Si ce plaidoyer parvenait, ne serait-ce qu'un peu, à convaincre les élus de la CMQ du bien-fondé d'une telle approche, ils pourraient par contre alléguer que ces idées sont fort intéressantes mais que les moyens manquent au palier municipal pour les concrétiser.

En fait, pour bon nombre des propositions en lien avec une agriculture axée sur des fonctions autres que la production au sens stricte, les pouvoirs habilitants sont en bonne partie de juridiction municipale et les actions requises s'inscrivent principalement dans une optique de partenariat avec la communauté (individus, groupes, organismes, entreprises, etc). L'ordre de grandeur des investissements ou des aides nécessaires pour ces interventions demeure relativement modeste, à comparer avec certains projets d'infrastructure et d'équipements requérant de fortes sommes ou même des emprunts. De plus, il serait difficile de prétendre que cette approche ne répond pas à divers besoins et à une demande sociale fortement axée sur la santé et l'environnement.

Quant à l'agriculture orientée vers une production destinée au marché, les pouvoirs sont partagés. **Si les gouvernement supérieurs détiennent les cordons de la bourse pour orienter et supporter le développement agricole de même que pour encadrer les pratiques, les municipalités ont une importante responsabilité dans le déploiement de cette activité sur le territoire.** En effet, c'est à elles qu'il revient de déterminer, à bien des égards, la place qui peut être faite à l'agriculture par rapport aux autres vocations.

Le fait de la considérer surtout comme une encharge à d'autres formes de développement générant plus de rentrées de taxes témoigne d'une incompréhension de l'effet structurant de cette activité sur le territoire et de ses effets multiplicateurs sur l'économie. **Il faut au contraire développer des catalyseurs favorisant le maintien et le développement de l'agriculture sur le territoire métropolitain.** Plusieurs formules existent et peuvent être examinées en fonction des diverses situations et besoins: crédit de taxe (direct ou indirect), surtaxes sur les friches, aide à l'acquisition, recherche de commandites en partenariat, etc.

**A retenir:**

- Pour bon nombre des propositions en lien avec une agriculture axée sur les aménités, les pouvoirs habilitants sont en bonne partie de juridiction municipale et les actions requises s'inscrivent principalement dans une optique de partenariat avec la communauté.
- Si les gouvernement supérieurs détiennent les cordons de la bourse pour orienter et supporter le développement agricole de même que pour encadrer les pratiques, les municipalités ont une importante responsabilité dans le déploiement de cette activité sur le territoire.
- Il faut développer des catalyseurs fiscaux favorisant le maintien et le développement de l'agriculture sur le territoire métropolitain.

Une volonté politique?

La clé d'un aménagement équilibré pour le territoire métropolitain repose dans la vision des élus municipaux qui l'administrent. Oseront-ils vraiment intervenir de façon cohérente pour contrôler l'étalement urbain, densifier les quartiers centraux, diminuer les privilèges de l'automobile, supporter la création d'espaces humanisés et favoriser le développement de l'agriculture?

Un des rôles importants des élus municipaux est de rassembler les forces vives de leur milieu, d'être des leaders pour la défense des intérêts et l'épanouissement de leur communauté. La balle est maintenant lancée.